

23-24 septembre : des pansements ou des canons?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830219>

Nutzungsbedingungen

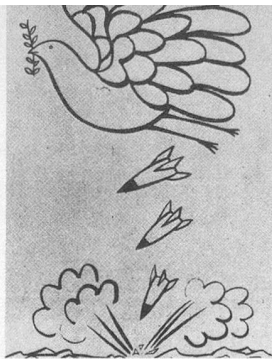
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

23-24 septembre

Des pansements ou des canons ?



Les consultations populaires provoquées par des initiatives sont les votations les plus intéressantes, car rien n'est joué d'avance. On a eu l'initiative pour le droit au logement, l'initiative Schwarzenbach ; dans un mois, nous allons nous prononcer pour ou contre l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction des exportations d'armes.

Inutile de dire que cette votation sera importante, car le peuple pourra décider s'il préfère que la Suisse ait une réputation d'aide humanitaire et désintéressée ou une réputation de marchands de mort. Souvenez-vous qu'en 1967, alors que le Biafra était mis à feu et à sang et que la légendaire solidarité du peuple suisse était mise à contribution, on découvrait avec stupeur que la principale fabrique suisse d'armement fournissait canons et instructeurs à l'armée du Nigeria. Cela à l'insu de la Confédération, grâce à diverses falsifications. Vous savez la suite : deux directeurs d'Erlikon-Bührle étaient condamnés à la prison ferme tandis que M. Bührle lui-même écopiait d'une amende de Fr. 20.000.— et de la prison avec sursis.

Cela, c'était la première étape pour faire cesser le scandale. La seconde étape était du ressort de la Confédération : éviter que cela se reproduise. Une commission d'« experts » s'est mise au travail et a « pondu » un rapport proposant des modifications de détail. Cette commission a d'ailleurs été vivement critiquée : manque de sérieux dans son travail, composition plus ou moins partielle, etc.

C'est pour réagir contre l'insuffisance des mesures décidées qu'un groupe de citoyens a lancé l'initiative en question.

Le moment est venu pour nous de dire si nous sommes pour les canons avec pansements ou pour les pansements tout seuls.

Nous avons préparé à votre intention un petit dossier, sommaire, mais qui se veut objectif, afin que vous soyez bien informés et que vous votiez « en votre âme et conscience ».

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une déclaration de principe

La politique extérieure de la Suisse doit être une politique active au service de la paix et de la coopération entre les nations. Elle doit inspirer toute confiance et les services que la Suisse peut rendre en tant que médiatrice doivent être au-dessus de tout soupçon. Les exportations d'armes nous portent un grave préjudice et sont incompatibles avec le rôle humanitaire que nous voulons remplir, car elles favorisent la guerre et l'oppression.

Que demande l'initiative ?

Que la fabrication et le commerce du matériel de guerre soit désormais du ressort exclusif de la Confédération.

Que l'exportation du matériel de guerre soit interdite, exception faite éventuellement pour les pays neutres.

LE POUR ET LE CONTRE

L'initiative nuit à l'économie nationale.

FAUX. Les exportations d'armes ne représentent que le 0,8 % de notre commerce extérieur. Une telle interdiction ne

nuirait pas à l'ensemble de notre économie mais, au contraire, renforcerait notre capacité de concurrence dans d'autres secteurs de l'industrie.

Il y aura des licenciements dans certaines entreprises.

FAUX. En Suisse, deux maisons s'occupent d'exportation d'armes : SIG et BÜHRLE. Or, pour aucune de ces deux entreprises la fabrication d'armes ne constitue l'essentiel de sa production (29 % chez Bührle, et ce pourcentage diminue). La reconversion vers d'autres secteurs de la métallurgie est donc possible. Un membre de la direction de Bührle a du reste affirmé que la cessation des exportations d'armes ne provoquerait aucune mesure de licenciement dans son entreprise.

Ce sont les pays en voie de développement qui veulent nous acheter des armes.

FAUX. Les commandes de ces pays sont sollicitées. Exemple : M. Gelbert, de la firme Bührle, voyage en moyenne trois semaines par mois dans le monde entier pour y rencontrer des généraux et des ministres, afin de placer sa marchandise. A relever que les pots-de-vin font marcher le commerce, comme le procès Bührle l'a dévoilé.

Cette interdiction va faire monter le coût de production d'armes pour l'armée suisse.

VRAI. Cette augmentation sera de 5 à 10 francs par habitant et par année... Mais rien ne nous empêche de diminuer l'armement national. Ceci est un autre problème...

L'armée suisse dépendrait d'une façon dangereuse de l'étranger et serait moins bien préparée à se défendre.

En fait, selon les indications du chef de l'armement, M. Schulthess, 35 % du matériel directement nécessaire à la guerre est acheté à l'étranger. Si l'on y ajoute les pièces détachées et autres matières premières, nous dépendons pour plus de 50 % de l'étranger. D'autre part, sur ces 50 % environ produits dans notre pays, seuls 25-30 % sont produits par l'industrie privée. Et c'est cette faible production qu'il s'agirait de mieux contrôler.

QUI APPUIE — QUI REPOUSSE CETTE INITIATIVE ?

Les partisans

Le Parti du travail

Une minorité du Parti socialiste

Certains démocrates-chrétiens, tels MM. Fontanet et Primborgne

Quelques libéraux, emmenés par le professeur Aubert (NE)

De nombreux prêtres et pasteurs

Les opposants

Le Conseil fédéral (qui a peut-être été victime d'une confiance trop aveugle à l'égard de la commission d'experts)

Les partis d'extrême-droite

... les marchands de canons.

CE QU'ILS EN PENSENT...

M. Jean-François AUBERT

Conseiller national, libéral,

professeur de droit à Neuchâtel

« On nous dit : si l'industrie d'armement ne pouvait plus exporter, des milliers de personnes seraient au chômage... : mais laissez-moi vous dire que je ne crois pas que l'industrie d'armement fermera ses ateliers. Car, si une entreprise qui a un secteur civil important à côté du secteur militaire n'était pas capable d'élargir le premier quand le second se rétrécit, ce serait à désespérer de l'esprit d'invention de nos industries. »

Lors du débat parlementaire concernant les propositions du Conseil fédéral, M. Aubert a encore relevé 25 points de défaut du rapport et dit, à propos de la nouvelle loi: « On dit au peuple qu'on a fait quelque chose, en réalité, on n'a rien fait du tout. »

M. Eric DE MONTMOLLIN,
professeur à l'École de commerce
de Lausanne

« ... Les autres pays ne sont pas neutres comme nous; il n'ont pas, comme nous, la Croix-Rouge internationale et le souci d'être le gardien non engagé des conventions humanitaires internationales. Ils ne jouent pas sur deux tableaux et c'est justement pour cela que nous devons nous interdire de jouer sur deux tableaux: gagner de l'argent en vendant des armes de guerre, et gagner de la considération en réglementant les usages de la guerre. »

M. KRONAUER, PDG de
Sécheron, membre de la commission
de l'armement

Opposé à l'initiative, M. Kronauer fit une intervention sur les risques de chômage, lors de l'émission TV Forum. Il a dit: « ... à l'époque actuelle, où nous manquons de main-d'œuvre, l'occupation du personnel n'est pas un problème majeur... »

Le Synode mondial des évêques a adressé à l'ONU la résolution suivante: « ... Que les Nations Unies — qui, en raison de leur fin propre, doivent promouvoir la participation de toutes les nations et les organisations internationales — soient appuyées comme l'amorce d'un système susceptible de freiner la course aux armements, de faire abandonner le commerce des armes, de réaliser le désarmement et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques d'action légale, d'arbitrage et de police internationale. » Les opposants à l'initiative avancent les arguments présentés dans la rubrique LE POUR ET LE CONTRE.

D'autre part, il est très significatif de constater que toute la campagne d'opposition à l'initiative est menée par des agences de publicité et de relations publiques, c'est-à-dire des agences financées largement par le secteur privé qui a un intérêt économique à ce que l'initiative ne passe pas. Voici la carte de visite de trois de ces agences:

* **L'agence FARNER, de Zurich**: M. Farner et deux de ses collaborateurs sont officiers d'état-major.

* **La Société pour l'encouragement de la volonté de défense et de la science militaire**: la raison sociale de cette société semble confondre commerce des armes et défense spirituelle.

* **La Société pour le développement de l'économie suisse**: la présence de cette société dans les rangs des adversaires de l'initiative donne à penser que le commerce des armes est plus rentable que celui du matériel médical.

DERNIERS POINTS

1. Cette initiative n'a absolument rien à voir avec une opposition à l'armée. Son but essentiel n'est pas de supprimer l'armée suisse mais bien de faire cesser l'exportation d'engins de mort.
2. Si vous pensez qu'il faut continuer à exporter des armes, vous devez voter NON.
Si vous pensez que l'exportation d'armes doit cesser et que la Suisse doit exporter des pansements plutôt que des canons, alors vous voterez OUI.
3. Il est très important que chacun aille voter, car il en va de la réputation et de l'honneur du peuple suisse tout entier... et il serait regrettable que seule une poignée de citoyens se sentent concernés.

Une action qui ne doit pas rester symbolique

C'est fou ce que certains problèmes peuvent être saisonniers et se faire balayer par l'« actualité » des vacances! Le logement par exemple. Le calme plat de ces temps d'été pourrait nous faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dès le retour des vacances, le cauchemar va recommencer pour de nombreuses familles.

Les travailleurs sociaux sont, mieux encore que les députés, les témoins les plus attentifs et les plus désespérés de cette ruée vers ce qui ne devrait pas être un « Eldorado ». Mais pourquoi donc les assistants sociaux réagissent-ils comme ils viennent de le faire à Genève, en occupant durant tout un week-end un immeuble de grand luxe, à plus de Fr. 700.000.— l'appartement? Avant tout par conscience professionnelle.

Mettez-vous à leur place! Si vous étiez payés pour combler les handicaps ou les injustices et que, d'une part, vous vous heurtiez de tous côtés au règne du profit, de l'exploitation et de l'antisoildarité; que, d'autre part, les pauvres petits remèdes que vous apportez ne soient guère que des emplâtres sur des jambes de bois, ne pensez-vous pas que vous iriez vous aussi à la vraie cause et aux vrais remèdes?

Une étude sérieuse

C'est ce qu'ils ont fait en expliquant leur « occupation » par une étude d'une douzaine de pages, intitulée: le logement.

Il ne faut pas voir dans ce texte une réaction d'adolescents inexpérimentés et en mal de contestation. Les faits et les chiffres avancés prouvent le sérieux de cette étude et le poids des conclusions qu'on peut en tirer.

Faut-il le répéter? Il y a un scandale du logement, et le plus grave, c'est qu'on cesse d'en parler dès qu'on a trouvé l'appartement qu'on cherchait, oubliant égoïstement ceux qui restent sur les listes d'attente, abandonnés au bon vouloir des régies et des promoteurs.

Nous extrayons de cette étude de la situation genevoise en matière de logement quelques passages révélateurs qui permettent de méditer la question.

Le fléau qui guette les locataires d'immeubles anciens, c'est la démolition. « Pour améliorer la rentabilité des terrains et des immeubles en ville, certains propriétaires laissent se dégrader les immeubles anciens pour finalement les démolir et les remplacer par des bureaux ou des constructions qui rapportent plus. » Et le nombre de ces démolitions augmente: 300 en 1953, 425 en 1971. « Un exemple parmi d'autres: des locataires de la rue Jacques-Balmat reçoivent leur congé, leur immeuble devant être démolit pour faire place à des bureaux. Ces locataires sont en majorité des personnes âgées. L'une

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

fraîche **GELÉE ROYALE** extra pure

garanti **POLLEN** entomophile

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA

Ch. des Palettes 17
1212 GRAND-LANCY/GE
Téléphone 022 43 52 19

CEDISA

Av. de la Gare 20
1022 CHAVANNES-Renens
Téléphone 021 35 48 22